

LE CABLAGE AU SERVICE DE L'EXPLOITATION FORESTIERE

Le débardage par câble a connu une évolution différente en France et en Suisse depuis plusieurs décennies. 300 000 m³ sont récoltés annuellement en Suisse, contre moins de 50 000 m³ dans les Alpes du Nord. En France, ce volume tend à diminuer, alors que la dynamique s'installe en Suisse. Quelles sont les raisons de ces divergences ? Parallèlement, l'accroissement de la mobilisation de bois est un objectif commun aux deux pays, notamment en montagne, afin d'approvisionner la filière et de participer à son développement. En France, dans les Alpes du Nord, une dynamique est en train de s'installer chez les acteurs de la mobilisation, afin d'augmenter la récolte : identification des coupes à câble, développement des compétences des gestionnaires et des entreprises câblistes, politique régionale volontariste. Dans le même temps, les entreprises de câblage ont des difficultés à se créer, se développer, et parfois à se maintenir en activité. Les dynamiques actuelles en Suisse (développement de la formation) et en France (plan câble, mobilisation des acteurs) sont donc de vraies opportunités pour accompagner et favoriser le développement du débardage par câble. L'enjeu, outre la mobilisation du bois, est de développer l'emploi dans cette filière, de maintenir les savoir-faire, et de les développer à travers la mutualisation des compétences.

Objectifs principaux : Le projet Formicâble s'inscrit dans l'Objectif Stratégique 9 du programme Interreg V France-Suisse dont l'objectif est d'améliorer l'employabilité en faisant d'avantage coopérer les acteurs du marché de l'emploi et de la formation.

Le projet vise à :

- Promouvoir le câblage au service de l'exploitation forestière
- Former de la main d'œuvre forestière aux techniques de câblages
- Mettre en place des formations reconnues pour les apprentis forestiers et les professionnels
- Favoriser une exploitation économiquement viable et écologiquement favorable des installations

Au travers de 5 actions principales :

- Coordination du projet
- Etat des lieux de la situation de la récolte par câble
- Potentiel de la ressource
- Formation et sensibilisation au câblage
- Valorisation et communication

Territoire d'étude : Suisse romande et Région Auvergne-Rhône-Alpes

Retombées sur le territoire :

- Identification des zones à câble (montagne, accès difficile, réglementation particulière, écologique) pour une mobilisation supplémentaire de bois et avec sécurisation du plan de charges des entreprises de câble.
- Elaboration d'un guide de référence du câblage (technique, faisabilité, planification, monitoring) pour chaque acteur de la chaîne (propriétaires, gestionnaires, donneurs d'ordres, entreprises câblistes).
- Création d'une offre de formation continue pour les professionnels et de modules pour les jeunes en formation initiale sur la base d'un référentiel de compétences transfrontalier et de chantiers pilotes.
- In fine, développement de l'activité câble afin de répondre en circuits courts à la progression des débouchés du bois.

Date de réalisation prévue : 1^{er} septembre 2016 – 31 août 2019

Contacts : Alexis Martinod - a.martinod@poleexcellencebois.fr et François Sandmeier - francois.sandmeier@vd.ch